



COMMUNICATION, ENVIRONNEMENT, INSTITUTION

Labellisation Bio du Sel : la Ville de Guérande toujours mobilisée

La Ville de Guérande poursuit ses interventions et demande toujours un « projet juste ».

Publié le 03 février 2023

Xavier FOURNIER, Adjoint au Maire en charge de l'Attractivité, de la Communication et des Relations européennes a échangé mercredi avec le **Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire Marc FESNEAU**. Il lui a remis un courrier de **Nicolas CRIAUD**, Maire de Guérande, Président de Cap Atlantique, qui rappelle la position de la Ville. (Cette lettre est en téléchargement en bas de page).

Les discussions se poursuivent et pour **Nicolas CRIAUD**, Maire de Guérande, Président de Cap Atlantique, il est nécessaire et important de poursuivre les démarches : *« nous suivons en direct ce dossier très important pour notre territoire. De nouveaux sujets apparaissent en fonction de son avancée, à l'image de la question des énergies utilisées dans le cadre de la production. La copie de la Commission européenne doit faire en sorte que la labellisation ne soit pas trop large, au risque de fragiliser injustement nos filières et le label bio en lui-même. »*

Xavier FOURNIER, Adjoint au Maire de Guérande, en chargé de l'Attractivité, de la Communication et des Relations européennes a rencontré le **Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire Marc FESNEAU** mercredi **1^{er} février** : *« les équipes du ministère sont pleinement mobilisées. Nous demandons que la copie présentée soit juste, respecte les critères bio et ne contrevienne pas aux ambitions affichées par l'Union européenne dans le domaine du développement durable. Il reste encore trop d'inconnues, d'où la nécessité de poursuivre nos échanges en lien avec les professionnels. »*

Des démarches ont également été effectuées vers **Christophe BECHU**, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et d'autres contacts sont pris au niveau européen.

Plus d'informations

Service Communication

Hôtel de Ville

7 place du Marché au Bois

44350 Guérande

02 40 15 60 40

communication@ville-guerande.fr



Ville de
Guérande

HOTEL DE VILLE

7 place du marché au
Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h